

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 octobre 2021 – 18h00

Délibération n°2021/103

Date de convocation : 1^{er} octobre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillets
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caulery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estournel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le huit octobre à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Hilaire-Lez-Cambrai, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (52 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, MATON Audrey, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, BINET Franck (S), GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

Membres absents (11) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, HOTTON Sandrine, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, LAUDE Pierre, BASQUIN Etienne, PLATEAU Marc, RICHEZ Jean-Pierre, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (7) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, MÉRESSE DELSARTE Virginie à HERBET Yannick, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à RICHOMME Liliane, RIQUET Alain à TRIUX COURBET Sandrine, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/103 : Portant cession de la parcelle ZL 124 située sur la commune de Malincourt au profit de M. Maxime LEVEAUX, exploitant agricole

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) est propriétaire d'une parcelle (terrain agricole) cadastrée ZL 124 d'une superficie de 1ha 71a 28ca sise lieu-dit « Le château d'Eau » sur la commune de MALINCOURT.

Ces terres sont actuellement exploitées par M. Maxime LEVEAUX, agriculteur.

N'ayant plus de programme d'investissement pour cette parcelle, en mai 2021, la CA2C a proposé à M. Maxime LEVEAUX de s'en porter acquéreur.

L'estimation de la parcelle par le service du Domaine est fixée à 68 500 € avec une marge de négociation de 10%.

Néanmoins, conscient des difficultés rencontrées par le monde agricole et plus particulièrement les jeunes exploitants, la CA2C a souhaité faire preuve d'indulgence quant à la négociation du prix.

Après échanges, visite de terrain et négociation, M. Maxime LEVEAUX a accepté, par courrier joint à la présente, la proposition faite par la CA2C, à savoir : 17 000 € / ha soit un montant total de 29 117 €.

Vu l'estimation du Domaine, annexée à la présente délibération,

Vu l'article L1511-3 du CGCT autorisant les aides aux entreprises par les collectivités sous forme d'attribution de rabais sur les prix de vente,

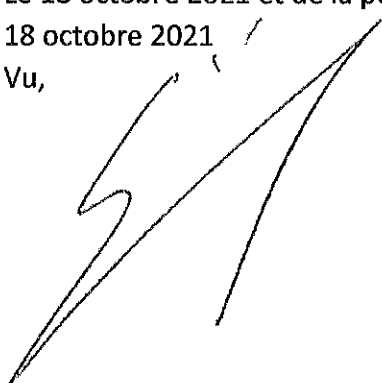
Il est proposé au Conseil communautaire :

- **D'autoriser la cession de la parcelle ZL 124 située sur la commune de Malincourt au profit de M. Maxime LEVEAUX au prix de 17 000 € / ha soit un montant total de 29 117 € ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette transaction.**

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 18 octobre 2021 et de la publication le
18 octobre 2021

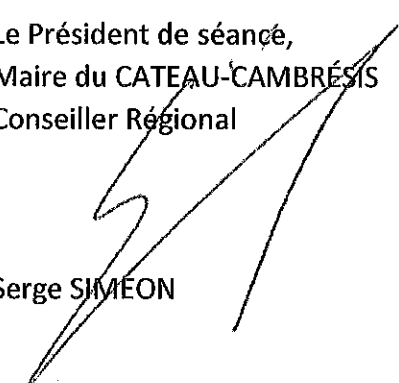
Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 18 octobre 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMÉON



IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Envoyé en préfecture le 18/10/2021

Reçu en préfecture le 18/10/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20211008-2021_103-DE

Annexe 2021/103 : **Avis du Domaine**

Annexe 2021/103 : **Plan de la parcelle**

Annexe 2021/103 : **Courrier de M. Maxime LEVEAUX acceptant le prix fixé**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DRFIP DU NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE ET DU DÉPARTEMENT
DU NORD
POLE GESTION PUBLIQUE - Division du Domaine
82, avenue du Président J.F. Kennedy
BP 70689
59033 LILLE CEDEX

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Stéphane BIALASIK
Téléphone : 03 27 73 64 58
✉ drfip59.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

Cambrai, le 13/01/16

Monsieur le Président
Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis
39 Rue de Ligny
59540 CAUDRY CEDEX

Objet : AVIS DU DOMAINE – Estimation de la parcelle ZL 124 sur MALINCOURT

Articles L.1311-9 à L.1311-12 du CGCT, articles L.1211-1 et L.4111-1 du CGCT

Vos références : Votre lettre du 28/12/15 OL/ED-2015/831 - Dossier suivi par : M. Olivier LEVEAUX

Nos références : 2015-372V5521

Monsieur le Président,

Par une lettre citée en référence, et dans le cadre d'un projet de réalisation d'une déchetterie à proximité de la station d'épuration existante, vous avez sollicité l'estimation de la valeur vénale de la parcelle ZL 124 de 1ha71a28 sise lieu-dit «Le château d'Eau» sur la commune de MALINCOURT sous le régime du Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Par référence au marché immobilier local et selon les données fournies par vos soins, la valeur vénale de cet ensemble immobilier, peut être fixée à :

68.500 € (libre d'occupation).

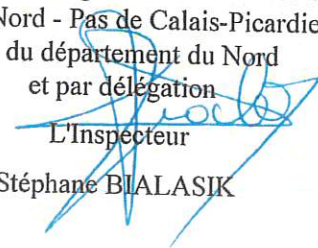
52.600 € (occupé). Indemnités d'éviction dues au locataire : 15.987 €.

Une marge de négociation de 10 % peut être accordée.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du service du domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée ou la délibération n'était pas prise dans le délai d'un an et demi (18 mois) ou si les conditions du projet ou les règles d'urbanisme étaient modifiées.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma meilleure considération.

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques
du Nord - Pas de Calais-Picardie
et du département du Nord
et par délégation


L'Inspecteur

Stéphane BIALASIK



© IGN 2015 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 18' 34.4" E
Latitude : 50° 02' 18.2" N

Leveaux Maxime

24 rue de Walincourt

59127 MALINCOURT

Maxime.leveaux@hotmail.fr

06 22 11 16 78

CA2C

A l'attention de Serge SIMEON

Rue Victor Watremez

ZA du bout des dix neuf

59157 Beauvois en Cis

RefSS/OL-2021/122

Monsieur,

Pour donner suite à votre courrier en date du 5 Juillet 2021 concernant la parcelle ZL 124 sis à Malincourt.

Je vous confirme accepter votre proposition pour un montant d'acquisition de 17 000 €/ha, soit 29 117 €.

Cordialement.

Maxime Leveaux

